



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# CARMAT obtient un financement non dilutif de 13,2 M€ dans le cadre du plan « France 2030 »

Horizon de financement de la Société étendu à mi-octobre 2023

### Paris, le 24 avril 2023 – 18h00 CEST

CARMAT (FR0010907956, ALCAR, éligible PEA-PME), concepteur et développeur du cœur artificiel total le plus avancé au monde, visant à offrir une alternative thérapeutique aux malades souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire avancée, annonce aujourd'hui l'obtention d'un financement non dilutif de 13,2 M€ dans le cadre du plan « France 2030 », et l'extension de son horizon de financement à mi-octobre 2023.

### **Financement non dilutif de 13,2 M€ pour augmenter et optimiser la production**

Le financement de 13,2 M€ obtenu par CARMAT dans le cadre de l'appel à projets « Industrialisation et Capacités Santé 2030 » vise à accompagner l'augmentation de la capacité de production annuelle de cœurs artificiels Aeson® à 1 000 par an dans un horizon de 5 ans, ainsi que la réduction du coût de production de la prothèse.

Il consiste en une subvention de 7,9 M€ et une avance remboursable de 5,3 M€. Le financement total sera perçu en 4 tranches sur la période 2023-2026, en fonction de l'avancement du projet. La Société devrait recevoir une première tranche de 3,3 M€ au plus tard au troisième trimestre 2023.

Sous réserve du succès du projet, le remboursement de l'avance remboursable se fera sur une période de 5 ans, débutant le 30 septembre 2029.

### **Horizon de financement étendu à mi-octobre 2023**

Sur la base des seules ressources financières certaines dont elle dispose<sup>1</sup>, incluant la première tranche de 3,3 M€ du financement « Industrialisation et Capacités Santé 2030 », CARMAT peut financer ses activités, selon son « Business Plan » actualisé, jusque mi-octobre 2023, et ceci sans recours à de nouveaux financements.

La Société continue par ailleurs à travailler sur des options additionnelles de financement afin d'étendre sa visibilité financière au-delà de cet horizon.

---

<sup>1</sup> Incluant la trésorerie disponible, la première tranche de 3,3 M€ du financement « Industrialisation et Capacités de Santé 2030 » à percevoir au plus tard au troisième trimestre 2023, ainsi que le crédit impôt recherche de 2,1 M€ (relatif à l'exercice 2022), à percevoir pour moitié au cours du premier semestre 2023, et pour le solde au plus tard en octobre 2023 ; mais sans tenir compte du financement potentiel en fonds propres pouvant atteindre 15 M€, obtenu en décembre 2022 dans le cadre du programme européen « EIC Accelerator » dans la mesure où celui-ci n'a pas un caractère certain. Les échanges entre CARMAT et l'EIC concernant ce financement se poursuivent, avec une issue attendue d'ici la fin du premier semestre 2023 ; l'obtention des 15 M€ permettrait à CARMAT d'étendre sa visibilité financière, selon son « Business Plan » actuel, à fin décembre 2023.

**Stéphane Piat, directeur général de CARMAT**, commente : « *Ce financement significatif est une nouvelle marque de confiance de l'Etat français dans la solidité de notre projet et le potentiel de notre cœur artificiel Aeson®. Il est non seulement crucial pour nous permettre d'augmenter rapidement notre capacité de production, mais également pour nous aider, via l'optimisation de celle-ci, à réduire significativement le coût de production de notre prothèse. Ce faisant, nous pourrions répondre à la demande marquée de la communauté médicale, et permettre ainsi à un grand nombre de patients de bénéficier de notre thérapie, tout en progressant sur la voie d'une croissance profitable. Nous sommes également très fiers de pouvoir contribuer à la réindustrialisation et au développement de l'emploi en France.* »

...

## A propos de CARMAT

CARMAT est une société Medtech française qui conçoit, produit et commercialise le cœur artificiel Aeson®. La société ambitionne de faire d'Aeson® la première alternative à la transplantation cardiaque et apporter ainsi une solution thérapeutique aux patients souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire avancée, confrontés au manque notoire de greffons humains disponibles. Premier cœur artificiel physiologique au monde à être à la fois hautement hémocompatible, pulsatile et auto-régulé, Aeson® pourrait sauver chaque année des milliers de patients en attente d'une greffe cardiaque. Le dispositif offre aux patients qualité de vie et mobilité grâce au système d'alimentation externe ergonomique et portable, relié en permanence à la prothèse implantée. Aeson® est commercialement disponible dans l'indication de « pont à la transplantation » dans l'Union-Européenne et dans les autres pays qui reconnaissent le marquage CE. Aeson® est également actuellement évalué dans le cadre d'un essai clinique de faisabilité aux Etats-Unis. Fondée en 2008, CARMAT est implantée en région parisienne avec son siège social de Vélizy-Villacoublay et un site de production à Bois-d'Arcy. La société s'appuie sur les talents d'une équipe pluridisciplinaire de plus de 200 personnes hautement spécialisées. Elle est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (Mnémo : ALCAR / ISIN : FR0010907956).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.carmatsa.com](http://www.carmatsa.com) et suivez nous sur [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/carmat).

...

**CARMAT**  
**Stéphane Piat**  
Directeur Général

**Pascale d'Arbonneau**  
Directrice Administrative et Financière  
Tél. : 01 39 45 64 50  
[contact@carmatsas.com](mailto:contact@carmatsas.com)

**Alize RP**  
Relations Presse

**Caroline Carmagnol**

Tél. : 06 64 18 99 59  
[carmat@alizerp.com](mailto:carmat@alizerp.com)

**NewCap**  
Communication financière  
et Relations Investisseurs

**Dusan Oresansky**  
**Quentin Massé**

Tél. : 01 44 71 94 92  
[carmat@newcap.eu](mailto:carmat@newcap.eu)



Libellé : **CARMAT**  
ISIN : **FR0010907956**  
Mnémonique : **ALCAR**

...

## Avertissement

Le présent communiqué et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions CARMAT dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives de la société relatives à ses objectifs et perspectives. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes tels que la capacité de la société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement de la production et des ventes de CARMAT, le rythme et les résultats des essais cliniques en cours ou prévus, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, l'évolution de la réglementation, les risques industriels et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la société. Les objectifs de la société mentionnés dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteints en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude.

Les risques significatifs et spécifiques de la société sont ceux décrits dans son document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro D.23-0323. L'attention des lecteurs et investisseurs est toutefois attirée sur le fait que d'autres risques, inconnus ou qui ne sont pas considérés comme importants et spécifiques, peuvent ou pourraient exister.

Aeson® est un dispositif médical implantable actif commercialement disponible dans l'Union-Européenne et autres pays reconnaissant le marquage CE. Le cœur artificiel total Aeson® est destiné à remplacer les ventricules du cœur natif et est indiqué en tant que pont à la transplantation chez les patients souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire terminale (classes Intermacs 1-4) qui ne peuvent pas bénéficier d'une thérapie médicale maximale ou d'un dispositif d'assistance ventriculaire gauche (LVAD) et qui sont susceptibles de bénéficier d'une transplantation cardiaque dans les 180 jours suivant l'implantation. La décision d'implantation et la procédure chirurgicale doivent être exécutées par des professionnels de santé formés par le fabricant. La documentation (manuel du clinicien, manuel du patient et livret d'alarmes) doit être lue attentivement pour connaître les caractéristiques d'Aeson® et les informations nécessaires à la sélection du patient et à une bonne utilisation (contre-indications, précautions, effets secondaires) d'Aeson®. Aux États-Unis, Aeson® est actuellement exclusivement disponible dans le cadre d'un essai clinique de faisabilité approuvé par la Food & Drug Administration (FDA).